

Seul matériel autorisé : une calculette non programmable et non graphique

- 11/ Calculer le cap compas pour suivre une route vraie au  $337^\circ$  avec une dérive droite de  $+8^\circ$ , une déclinaison magnétique de  $5^\circ W$  et une déviation de  $+2^\circ$  :
- a)  $332^\circ$ .                      b)  $334^\circ$ .                      c)  $340^\circ$ .                      d)  $342^\circ$ .
- 12/ Le cap magnétique étant de  $350^\circ$  et l'affichage du radiocompas de  $300^\circ$ , le relèvement magnétique vers la station sera de :
- a)  $050^\circ$ .                      b)  $290^\circ$ .                      c)  $110^\circ$ .                      d)  $300^\circ$ .

## REGLEMENTATION, SECURITE

- 13/ Un pilote effectue un vol en ULM entre deux aérodromes avec un passager. Il dispose d'une radio mais pas d'équipement radio-électrique de bord. Il doit avoir à bord tous ces documents sauf un :
- a) sa licence de pilote d'ULM.                      b) le certificat de navigabilité (CDN).  
c) la carte d'identification de son ULM.                      d) la licence de station d'aéronef.
- 14/ Avec une licence de pilote privé d'avion, un pilote ne peut pas :
- a) pratiquer le largage de parachutistes.                      b) remorquer un planeur.  
c) se faire rémunérer.                      d) emmener des passagers.
- 15/ La réglementation exige un équipement minimum pour voler en VFR. En ce qui concerne l'équipement de radiocommunication :
- a) il n'est jamais exigé en VFR.  
b) il est obligatoire en VFR.  
c) il est exigé pour les portions de vol contrôlé et dans certains espaces spécifiés.  
d) il est exigé uniquement pour les espaces contrôlés.
- 16/ La quantité de carburant à emporter lors d'un vol en avion, est fonction :
1. des conditions météorologiques.                      2. de la consommation de l'avion.  
3. du poids des pilotes et des passagers.                      4. des conditions d'attente éventuelle.  
5. de l'âge de l'avion.
- a) 1, 2, 3, 4.    b) 2, 3, 5.    c) 1, 2, 3, 4, 5.    d) 2, 3.
- 17/ Le transpondeur est un équipement permettant de :
- a) réaliser un vol sans visibilité.  
b) réaliser des vols au dessus d'une couche nuageuse (VFR "on top").  
c) suivre et d'identifier un vol à l'aide du radar secondaire.  
d) avertir le pilote du rapprochement avec le sol.
- 18/ la durée officielle du crépuscule pour la France métropolitaine est :
- a) 15 min.                      b) 30 min.                      c) 45 min.                      d) variable.
- 19/ Dans un espace de classe D, le contact radio :
- a) n'est obligatoire que pour le VFR spécial.                      b) n'est pas obligatoire.  
c) est obligatoire.                      d) est fortement recommandé.
- 20/ Deux avions volent en espace de classe G, à la même altitude et suivent des routes opposées. Selon les règles de l'air :
- a) deux avions face à face ne peuvent pas être à la même altitude.  
b) si l'un est en VFR et l'autre en IFR alors le VFR cède la priorité à l'IFR.  
c) chaque pilote doit altérer sa route par la droite.  
d) chaque pilote doit altérer sa route par la gauche.

g/m